



## Frais lors de paiement par dation

Par **Mamilou**, le **06/04/2019** à **15:44**

Ma fille nous a fait une reconnaissance de dette quand elle a construit sa maison et que nous l'avons aidée.

aujourd'hui elle nous propose de nous donner un appartement construit sur son terrain en remplacement de la dette (paiement par dation). Quels sont les frais pour elle et pour nous dans cette transaction?

plus value,tva,frais notariés.....?

Par **Visiteur**, le **06/04/2019** à **17:06**

BONJOUR ( formule de politesse requise sur ce forum comme dans la vie).

Ce genre d'opération nécessite un parfait accord entre les parties (conainte impossible)([Code civil, art. 1243](#)). mais est possible.

Les frais de notaire sont habituels (vous pouvez utiliser un simulateur) et fiscalement, lisez ici.

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/665-PGP>

Voici lien traitant vers le blog de Sabine Haddad, mais évoquez ceci avec votre notaire

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/risques-dation-paiement-9990.htm>

Par **Visiteur**, le **07/04/2019** à **14:32**

Merci pour votre message , de rien Mamilou.

Si on est utile a quelqu'un, tant mieux.